



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le douze juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_07_65

Date de convocation du conseil : 7 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme LACOUR Isabelle a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine
M. MICHELET Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

Objet : Remboursement de frais à une élue

Secrétaire de séance : Monsieur FRETIER Philippe

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE expose que des frais ont été engagés par Mme Murielle HERAUD qui a fait une avance sur ses deniers personnels pour l'achat d'une carte cadeau destinée à être offerte au lauréat du 1^{er} prix du Vidéo Games League qui s'est déroulé le 8 juillet à Montmoreau.

A ce titre, il convient de la rembourser d'un montant de 100,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette proposition

CHARGE Monsieur le Maire de faire procéder à ce remboursement dont les crédits seront prélevés à l'article 6232 – Fête et cérémonies – du budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 12/07/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/07/2023

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

